

Annexe 2 – L'accueil des réfugiés de guerre par le prisme des médias

**Sélection de sources médiatiques
pour argumenter**

Point de vue B



Asile : statistiques de 2021

Berne-Wabern, 15.02.2022 - En 2021, 14 928 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 35,2 % de plus que l'année précédente. Le nombre de demandes d'asile a ainsi retrouvé le niveau de 2019, avant la pandémie de COVID-19. Pour 2022, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) table sur 16 500 (± 1500) nouvelles demandes d'asile.

En 2021, 14 928 personnes ont demandé l'asile en Suisse, soit 3887 de plus qu'en 2020 (2019 : 14 269 demandes, écart 2021/2019 : +659). La hausse du nombre de demandes d'asile s'explique avant tout par le fait que les restrictions en matière de voyage imposées pour endiguer la pandémie de COVID-19 ont été moins drastiques qu'en 2020.

Principaux pays de provenance

Avec 3079 demandes, l'Afghanistan a été le principal pays de provenance des requérants d'asile en 2021. Parmi ces demandes, 35 étaient des demandes de regroupement familial, 165 concernaient des naissances et 90 étaient des demandes multiples. Le nombre de nouvelles demandes d'asile déposées par des ressortissants afghans s'élève donc à 2789.

Autres pays de provenance importants : la Turquie (1455 demandes primaires et 875 demandes secondaires), l'Érythrée (386 demandes primaires et 1642 demandes secondaires), la Syrie (467 demandes primaires et 554 demandes secondaires) et l'Algérie (991 demandes primaires et 21 demandes secondaires).

Demandes d'asile réglées en première instance

En 2021, le SEM a traité 15 464 demandes d'asile en première instance. 5369 personnes ont obtenu l'asile, le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) s'est ainsi élevé à 37,0 % (2020 : 33,3 %). Le taux de protection (octroi de l'asile ou admission provisoire après une décision d'asile de première instance) a atteint 60,7 % (contre 61,8 % un an plus tôt). Par ailleurs, le SEM a continué à liquider les cas en suspens en première instance. Le nombre de cas en suspens relevant de l'ancien droit a été ramené à 124 (-425). Au total, 4438 demandes d'asile étaient en suspens en première instance à la fin de l'année.

En 2021, 973 personnes ont quitté volontairement le territoire suisse (2020 : 1051 personnes). 1655 personnes ont été renvoyées soit dans un leur État d'origine soit dans un État tiers (2020 : 1518 personnes) et 1127 dans un État Dublin (2020 : 715 personnes). Dans l'ensemble, le nombre de départs a donc augmenté par rapport à 2020 malgré la persistance de la pandémie de COVID-19 (+14,3 %).

Réinstallation

1380 personnes sont arrivées en Suisse dans le cadre du programme de réinstallation 2020/2021 (dont 1050 en 2021). Il s'agit pour l'essentiel de ressortissants syriens, afghans et soudanais.

Le Conseil fédéral se prononce sur les programmes de réinstallation tous les deux ans. Pour les années 2022 et 2023, il a décidé que la Suisse accueillerait jusqu'à 1600 réfugiés en situation précaire dans leur pays de premier accueil. S'y ajoutera le contingent de 220 réfugiés qui n'ont pas pu être accueillis dans le programme 2020/2021 du fait des retards entraînés par la pandémie.

Suivi de l'exécution des renvois relevant du domaine de l'asile

Comme en 2020, le domaine des retours a été fortement affecté par la pandémie de COVID-19 et la situation reste volatile. La situation en matière de départs n'est pas encore revenue à la normale. Les choses se sont en revanche améliorées sur le plan de l'identification et de l'obtention de documents. La majorité des consulats et ambassades ont maintenant repris leurs activités. Malgré le surcroît de travail organisationnel qu'elles représentent, les auditions centralisées avec des délégations étrangères ont pu en principe reprendre. De nombreuses personnes provenant de pays vers lesquels les retours étaient impossibles en raison de la pandémie de COVID-19 ont également pu être identifiées. Au 31 décembre 2021, le nombre total de cas de soutien au retour dans le domaine de l'asile avait diminué de 4,8 %, pour s'établir à 3666 personnes (2020 : 3853).

Le renvoi des requérants d'asile déboutés dans leur État d'origine ou leur transfert dans un État Dublin est du ressort des cantons (exécution des renvois). Le suivi de l'exécution des renvois dans le domaine de l'asile est désormais publié dans le cadre du commentaire annuel de la statistique sur l'asile car, depuis 2021, le SEM ne commente plus la statistique sur l'asile chaque trimestre.

Dublin

En 2021, la Suisse a demandé à d'autres États Dublin de prendre en charge 4936 requérants (2020 : 4057 demandes). Dans le même temps, 1375 personnes ont été transférées dans l'État Dublin responsable du traitement de leur demande d'asile (2020 : 941 personnes). La Suisse a, quant à elle, reçu 3381 demandes de prise en charge émanant d'autres États Dublin (2020 : 3759 demandes) et 745 personnes ont été transférées en Suisse (2020 : 877).

Perspectives concernant les demandes d'asile en 2022

Pour 2022, le SEM table, selon le scénario le plus vraisemblable, sur 16 500 nouvelles demandes d'asile (+/- 1500). Vu la multitude de foyers de crises et de conflits qui existent au Proche-Orient, au Moyen-Orient et sur le continent africain, le potentiel migratoire vers l'Europe reste élevé. La migration vers la Suisse liée à l'asile dépendra largement de l'évolution de la migration vers la Grèce, la Bulgarie et le sud de l'Italie ainsi que des migrations secondaires via la route des Balkans et l'Italie. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir un effet sur le volume et l'étalement des demandes si certains États prennent à nouveau des mesures restreignant la mobilité des personnes en 2022.

Adresse pour l'envoi de questions

Information et communication SEM, medien@sem.admin.ch

Liens

[Statistique en matière d'asile, décembre 2021](#) 

[Commentaire sur la statistique en matière d'asile 2021](#) 

[Graphiques](#) 

Auteur

Secrétariat d'Etat aux migrations

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html> 

Dernière modification 17.12.2021



S'abonner aux communiqués

<https://www.sem.admin.ch/content/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87177.html>

SANS NOUS!

BRÈVE HISTOIRE DE LA MIGRATION EN SUISSE

La migration n'est pas un phénomène récent. Et les causes des migrations n'ont guère changé – conditions de vie rendues difficiles par un conflit, la famine ou des déplacements en masse, motifs économiques, voire simple goût du voyage ou curiosité. Or le plus souvent, le pays de destination a généralement lui aussi besoin de main-d'œuvre étrangère.

AU FOND, NOUS SOMMES PRESQUE TOUS DES IMMIGRÉS !

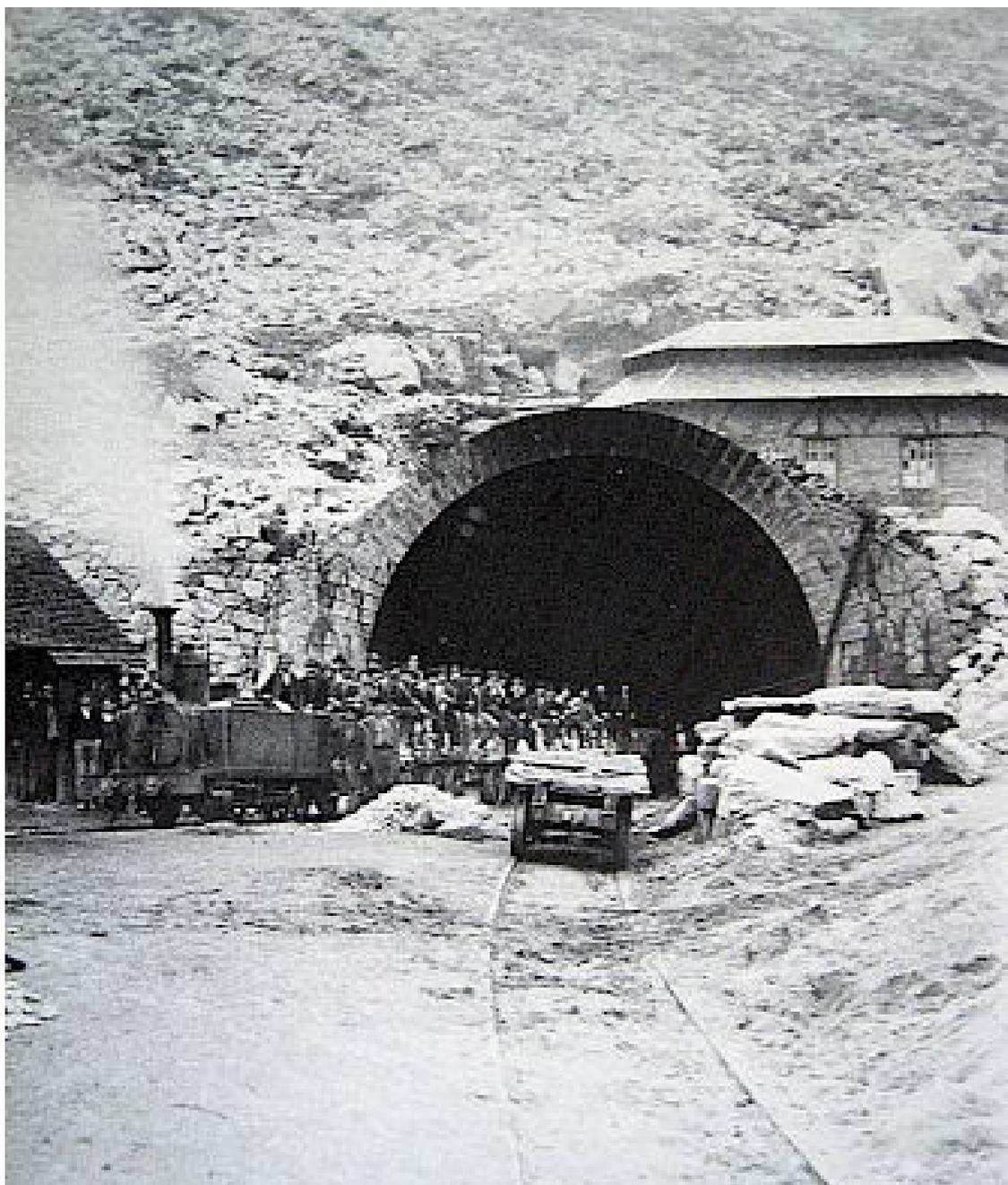
Au sens strict du terme, nous sommes au fond presque tous des immigrés : jusqu'en 1848, il n'y avait en Suisse que des droits de citoyenneté cantonaux. À cette époque, un Valaisan qui déménageait à Genève était un « étranger ». Le passeport suisse n'existe que depuis 1915. Cela montre clairement la difficulté qu'il y a à définir un « étranger ». Une telle définition est fortement influencée par le contexte politique et social. Et aussi par la pratique de la naturalisation : si la Suisse a un des taux d'étrangers les plus élevés d'Europe, cela est aussi dû au fait qu'elle pratique une politique de naturalisation parmi les plus restrictives.

Un étranger sur cinq (20,7%) est né en Suisse, c'est donc un étranger de la deuxième ou même de la troisième génération. Deux cinquièmes (39,3%) de tous ceux qui sont nés à l'étranger vivent depuis au moins 15 ans dans notre pays ; 14,6% d'entre eux sont là depuis au moins 30 ans. La quasi-totalité des personnes qui possèdent un passeport italien ou espagnol (87,5% resp. 86,3%) ont une autorisation de séjour illimitée. Dans la plupart des autres pays d'Europe, ces personnes seraient naturalisées depuis fort longtemps.

MIGRATION AU 17E SIÈCLE

La Suisse possède une longue tradition d'ouverture aux étrangers. Elle a accordé l'asile à des étrangers dès la fin du 17e siècle. Il s'agissait alors de huguenots réformés. Ils ont donné de nouvelles impulsions à l'économie suisse, même s'ils n'ont pas été accueillis à bras ouverts par les autorités de l'époque, comme la légende voudrait le faire croire. Quelques gouvernements cantonaux ont même tout entrepris pour que les Huguenots continuent leur voyage vers l'Allemagne.

19E SIÈCLE: LES ÉTRANGERS FONT AVANCER LA SUISSE



(/site/assets/files/6788/877px-gotthardtunnel_bauzug.800x0.jpg

Train de construction au tunnel du Gotthard en 1880 (Wikipedia)

Au 19e siècle, la politique en matière d'immigration de la Suisse se caractérisait par une grande générosité. Il ne fallait pas de papiers pour venir en Suisse. Beaucoup de

migrants étaient diplômés et ont contribué à l'essor des universités suisses. En 1833, année de sa fondation, l'université de Zurich a recruté des professeurs étrangers pour la totalité de ses onze chaires. En 1915, 27% des professeurs employés par les universités suisses n'avaient pas de passeport à croix blanche. Et aujourd'hui encore, les hautes écoles engagent volontiers des professeurs étrangers.

Au 19e siècle, beaucoup d'artisans allemands sont également venus en Suisse. Bien des branches économiques en plein essor avaient besoin de leur savoir technologique, dont la population des campagnes était dépourvue. A la même époque, de nombreux paysans suisses s'expatriaient. On a dit que les «étrangers» prenaient le travail de la population locale. Or beaucoup de paysans partis à l'étranger n'ont pas réussi à s'adapter au virage industriel. Et sans l'immigration, l'économie suisse ne serait pas devenue ce qu'elle est.

L'entrepreneur visionnaire constitue un autre type d'immigrant. Beaucoup d'entreprises suisses mondialement connues ont été créées par des immigrants: Nestlé (Allemagne), Maggi (Italie), Wander (Allemagne) ou Ciba (France).

Le réseau ferroviaire a vu le jour dans la seconde moitié du 19e siècle – où les premiers tunnels ont été percés: le tunnel du Saint-Gothard (1872), le Simplon (1898) et le Lötschberg (1907) ont été construits par une main-d'œuvre essentiellement étrangère. Le recensement fédéral de 1910 a montré, par exemple, que 899 sur 1000 travailleurs employés à la construction des lignes de chemins de fer étaient de nationalité étrangère. Dans d'autres secteurs de la population, la part des immigrés était également élevée, comme dans le domaine culturel (770 migrants sur 1000 employés et artistes) et la construction (maçons: 582; carrières de pierre et de marbre: 547; bâtiment: 519).

POLITIQUE RESTRICTIVE À L'ÉGARD DES ÉTRANGERS

En 1914, le nombre d'étrangers atteint un sommet avec quelque 600 000 personnes, soit 15% de la population totale. Dans les villes proches de la frontière, ce pourcentage est encore plus élevé: 30,8% à Lugano, 37,6% à Bâle et même 40,4% à Genève. C'est vers cette époque que la Suisse est devenue un des pays les plus riches au monde. Les milieux politiques ont même parlé de naturalisations forcées. On espérait ainsi pouvoir fixer en Suisse la main-d'œuvre étrangère.

Le discours sur la surpopulation étrangère est apparu pour la première fois en Suisse vers cette époque. La Première Guerre a

conduit à durcir les dispositions de police des étrangers, à introduire un régime de visas et à créer la police fédérale des étrangers. Les historiens ont parlé de ces années comme de la phase la plus restrictive de la politique suisse à l'égard des étrangers.

La montée du national-socialisme s'est traduite par un important afflux de réfugiés. Pendant la Deuxième Guerre, la Suisse a certes accueilli de nombreux réfugiés, mais elle en a également refoulé beaucoup. Le rapport Bergier est formel: «Une politique plus sensible aux exigences humanitaires aurait sauvé des milliers de gens du génocide perpétré par les nazis et leurs complices.»

ESSOR DE L'ÉCONOMIE SUISSE GRÂCE AUX SAISONNIERS



Retour des Saisonniers (Source: Geschichte BL)

A la différence de ses voisins, la Suisse est rapidement parvenue à relancer sa production industrielle dans l'après-guerre. D'où un besoin urgent de main-d'œuvre étrangère, qui a d'abord reçu un permis de saisonnier. Ce statut permettait de recruter des étrangers autorisés à rester neuf mois en Suisse, avant de devoir retourner chez eux. Il s'agissait d'un inépuisable réservoir de main-d'œuvre, dont on pouvait se défaire quand n'en avait plus besoin. Les travailleurs devaient laisser leur famille chez eux.

Entre 1950 et 1970, le nombre d'étrangers établis définitivement en Suisse est passé de 140 000 à 584 000. La crainte d'une surpopulation étrangère s'est à nouveau fait sentir (l'initiative Schwarzenbach a échoué de justesse). On accusait les étrangers de prendre le travail des Suisses, alors même qu'ils effectuaient des

travaux dont aucun Suisse ne voulait. Max Frisch a bien résumé la situation: «Nous avons appelé des travailleurs, ce sont des hommes qui sont venus.»

Quand une nouvelle crise a éclaté, entre le milieu des années 1970 et les années 1980, plus de 300 000 Italiens sont rentrés chez eux.

NOUVELLE POLITIQUE MIGRATOIRE

Après 1950, la Suisse a connu des vagues de réfugiés, cherchant à échapper aux persécutions dans leur pays d'origine: Tibétains, Hongrois, Tchèques et Slovaques, Tamouls. Leur arrivée a suscité une série de mouvements de solidarité en Suisse.

Jusque dans les années 1970, les milieux économiques ont régulièrement critiqué le statut de saisonnier. A leurs yeux, il n'était guère productif pour l'économie de renvoyer chez eux des travailleurs s'étant bien adaptés à leur poste de travail, pour aller en chercher de nouveaux.

C'est dans les années 1970 qu'ont été jetées les bases d'une nouvelle politique d'intégration, qui a permis d'améliorer la situation juridique des étrangers. Le regroupement familial a été facilité, et le droit de présence stable a été amélioré. La notion de surpopulation étrangère a peu à peu disparu.

L'OBSTACLE DE LA NATURALISATION

Entre-temps, beaucoup d'immigrants s'étaient enracinés en Suisse. La société acceptait certes depuis longtemps les Italiens. Pourtant, la naturalisation restait une vraie course d'obstacles. D'où un pourcentage de population étrangère relativement élevé par rapport à d'autres pays européens, conséquence de ce faible taux de naturalisation.

Dans les années 1980, la Suisse a connu un formidable essor économique. Pour satisfaire à son besoin de main-d'œuvre, il a fallu cette fois se tourner vers des pays plus éloignés. La Suisse a conçu à cette époque le modèle des trois cercles. Les travailleurs du premier cercle (UE et AELE) étaient appelés à bénéficier de la libre circulation; l'immigration du deuxième cercle (Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) était soumise à des restrictions; quant au troisième cercle (Asie, Afrique, Amérique latine), tout recrutement était en principe exclu.

La population migrante a constamment augmenté en Suisse dans les années 1980: alors que les étrangers formaient en 1980 14,8% de la population résidente, en 1990 ce chiffre était passé à 18,1%, pour atteindre 20,8% en 2010. Il avoisine même 22,5% aujourd'hui. Les trois principaux groupes de migrants sont les Italiens (16,7%), suivis des Allemands (15,5%) et des Portugais (12,5%). Les étrangers continuent à travailler dans les secteurs d'activité traditionnellement moins bien rémunérés (nettoyages, économie domestique, soins, construction, industrie). On assiste toutefois à l'arrivée en Suisse d'une main-d'œuvre toujours plus qualifiée (médecins, chercheurs, professeurs d'université). Notamment parce que la Suisse néglige la formation de la relève.

Le professeur George Sheldon de l'université de Bâle parvient à la conclusion que « la quasi-totalité des gains de productivité réalisés entre 1995 et 2000, à savoir 0,5% par an, est à mettre sur le compte de l'immigration » (Comtesse, 2009).

HYPOCRISIE: ILLÉGAL MAIS NÉANMOINS DEMANDÉ

L'accord de Schengen a cimenté en Suisse le modèle des trois cercles. Or en dépit de cette politique restrictive, la Suisse compte aujourd'hui encore près de 100 000 personnes sans statut légal – les sans-papiers. Ces gens vivent et travaillent en Suisse, sans posséder les autorisations requises. Il y a donc visiblement un marché pour les sans-papiers, employés dans des ménages privés, dans des entreprises de construction, etc. C'est absurde: officiellement, on ne veut pas de migrant-e-s du troisième cercle. Pourtant, l'économie fait appel à cette main-d'œuvre, exploite la situation précaire des sans-papiers pour leur proposer des salaires de misère et des conditions de travail indignes.

(Source: OfS, unia)



(/site/assets/files/6788/2011_10_01_sans_papiers_demo_123.800x0.jpg
 Transparents SEV à la manifestation des Sans-Papiers à Berne, 2011

Liens

Sans Papiers Suisses (<http://www.sans-papiers.ch/>)

LITTÉRATURE

« Le développement d'une politique d'intégration suisse. » Dan: Hans Mahnig et al., « Histoire de la politique de migration, d'asile et intégration en Suisse depuis 1948. » Zürich: Seismo, 2005.

Caritas: Papier de position: migration - un plus pour la Suisse.

(/fr/downloads/pdf_fr/2011/pp_migration_et_etat_social_f.pdf)

Film «Home, sweet Home» de Charles Heller (en allemand); à commander chez chazheller@yahoo.com (*mailto:chazheller@yahoo.com*)

© Copyright 2022 by SEV, Bern | [Impressum](#) | [disclaimer fr](#)
Website by [update AG](#), Zürich

**Revivez le débat sur l'Ukraine au Parlement**

«Cette crise va marquer les années à venir, c'est un moment historique»

Un débat urgent a eu lieu au Conseil national sur la guerre en Ukraine ce mercredi matin. Les thématiques qui ont principalement été abordées concernait la sécurité du pays et les moyens dont disposent l'armée, l'accueil des réfugiés, l'approvisionnement en énergie et en nourriture.

**Sonia Imseng**

Publié: 16.03.2022, 08h25

Mis à jour: 16.03.2022, 12h03

16.03.2022, 11h33

Fin du débat urgent sur l'Ukraine

Le débat urgent sur la guerre en Ukraine au Conseil national est maintenant terminé.

Les thématiques qui ont principalement été abordées concernait la sécurité du pays et les moyens dont disposent l'armée, l'accueil des réfugiés, l'approvisionnement en énergie et en nourriture. Le Conseil fédéral s'est également exprimé sur ses différents sujets.

Merci d'avoir suivi ces discussions avec nous.

Suivez toute l'actualité sur la guerre en Ukraine sur notre direct.





Keystone

16.03.2022, 11h26

Ignazio Cassis conclut le débat

Ignazio Cassis: Cette crise va marquer les années à venir, c'est un moment historique. Ensemble - le parlement et le gouvernement – nous avons comme défi de guider le pays à travers ses eaux troubles.

La population doit sentir que nous sommes calmes, attentifs et concentrés et c'est la raison pour laquelle je vous suis reconnaissant de faire vivre notre démocratie avec respect.

16.03.2022, 11h20

Simonetta Sommaruga répond aux craintes sur l'approvisionnement en énergie

Simonetta Sommaruga: En matière d'énergie, la sécurité de l'approvisionnement et

l'écologie sont conciliables. Réduire le recours au gaz et au pétrole est possible. Nous pouvons réellement concilier durabilité, respect du climat, et sécurité d'approvisionnement.

16.03.2022, 11h14

Karin Keller-Sutter répond aux questions sur les réfugiés

Combien de temps les réfugiés ukrainiens vont rester en Suisse?

Karin Keller-Sutter: Les femmes qui arrivent en Suisse nous disent merci, mais elles expliquent qu'elles aimeraient rentrer au plus vite dans leur pays. C'est pour cela aussi que les Ukrainiens sont partis en priorité dans leurs pays voisins. Nous ne pouvons pas prévoir combien de temps vont rester les Ukrainiens en Suisse, cela va dépendre de l'évolution de cette guerre. Il faut poser la question à Vladimir Poutine.

16.03.2022, 11h10

Viola Amherd répond également aux questions

A tout moment, l'OTAN pourrait être impliqué en Ukraine, quel serait l'impact sur la Suisse?

Viola Amherd: Le risque d'une extension du conflit à des pays de l'OTAN est un risque qu'on ne peut pas exclure, mais on ne sait pas si cela va se produire. Une attaque directe de la Suisse n'est pas à prévoir, mais nous sommes prêts au cas où. Nous sommes encore une fois attentifs à la cyber sphère, et nous sommes également prêts à agir en cas d'accident nucléaire.

16.03.2022, 11h03

Ignazio Cassis répond à certaines questions

Concernant les prix des denrées alimentaires, que compte faire la Suisse ?

Ignazio Cassis: Les prix du blé en Suisse ne devraient pas être bouleversés,

puisque nous couvrons nos besoins à 90% grâce à nos cultures. Nous avons également 4 mois de stock obligatoire prévu.

Nous ne dépendons pas de la Russie ou de l'Ukraine pour notre nourriture, sauf par exemple pour le colza, donc nous devrions utiliser d'autres canaux, mais il s'agit plutôt de produits de niche.

16.03.2022, 10h59

Place aux questions pour les conseillers fédéraux

Les parlementaires posent maintenant toutes leurs questions au Conseil fédéral. Les critiques se font ressentir sous la coupole.

Voilà une partie de ces demandes:

- Est-ce que la Suisse pourrait réintroduire des contrôles aux frontières au sein de Schengen?
- D'où viendra l'électricité en hiver pour assurer tous les besoins en Suisse?
- Il faut augmenter les défenses militaires, mais quels éléments vont être touchés en premier?
- Nous dépendons trop des importations en terme alimentaire, que compte faire le Conseil fédéral pour que nous soyons plus indépendants?
- A tout moment, l'OTAN pourrait être impliqué en Ukraine, quel serait l'impact sur la Suisse?
- Combien de temps les réfugiés ukrainiens vont rester en Suisse?
- Est-ce que la Suisse va s'engager pour en finir avec les armes nucléaires?
- Pourquoi est-ce que la Turquie se retrouve propulsée comme un acteur diplomatique important de la crise? Et non la Suisse ?

16.03.2022, 10h44

«Nous devons réduire notre dépendance à l'importation de pétrole ou

de gaz»

Simonetta Sommaruga, la ministre de l'environnement, prend la parole.

«L'Europe et la Suisse ont trop fait confiance à l'importation de pétrole, de gaz et d'électricité. Le gaz russe nous montre maintenant à quel point ce type de dépendance peut être dangereuse», note-t-elle.

«Nous devons réduire notre dépendance au pétrole, gaz et au nucléaire. Nous devons encourager et déployer les énergies renouvelables et il faut que le gaspillage énergétique soit stoppé», assure la conseillère fédérale.



Simonetta Sommaruga

16.03.2022, 10h35

Karine Keller-Sutter parle de l'accueil des réfugiés

Karine Keller-Sutter, Cheffe du Département fédéral de justice et police, prend la parole.

Elle parle de l'arrivée des réfugiés ukrainiens en Suisse, ils sont plus de 5000

pour le moment, 80% sont des femmes.

Les personnes qui ont quitté l'Ukraine ont d'abord rejoint les pays limitrophes, mais une deuxième vague de personnes vulnérables qui quittent le pays en guerre devrait arriver.



Karine Keller-Sutter

Elle rappelle que les Ukrainiens peuvent circuler au sein de l'espace Schengen sans visa. Elle rappelle l'obtention du statut S pour ces réfugiés en Suisse. «Les premiers enfants ont été scolarisés», détaille-t-elle.

La police fait attention à surveiller qu'il n'y ait pas une exploitation des réfugiés ukrainiens. Karin Keller-Sutter a rendez-vous avec les partenaires sociaux cette après-midi, pour parler de l'intégration des Ukrainiens.

«J'aimerais lancer un appel, j'ai noté que la solidarité est grande envers les Ukrainiens, mais elle devra rester présente dans la durée», conclut-elle.

16.03.2022, 10h25

«Il faut s'attaquer à la modernisation de l'armée, cela devient urgent»

La ministre de l'armée s'exprime sous la coupole. Viola Amherd parle de la thématique de la sécurité.

La priorité de l'armée concerne notamment la défense des attaques aériennes. Elle remet en avant l'achat des nouveaux avions de combat. Il faut également renforcer les moyens de cyberdéfense.

Au sujet des dépenses dans l'armement, la conseillère fédérale note que certains pays ont fortement augmenté leur budget. Si les moyens sont augmentés en Suisse, «nous pourrions combler des lacunes liées à la protection de la population», annonce-t-elle.

«Il faut que l'objectif des 100'000 militaires au sein de l'armée soit maintenu», ajoute-t-elle.

L'orientation de la politique de sécurité de la Suisse est correcte même dans ce nouveau contexte de guerre en Ukraine, selon la conseillère fédérale. Concernant l'avenir de l'armée, «nous sommes dans la bonne direction, mais il faut évoluer rapidement», conclut-elle. «Il faut s'attaquer à la modernisation de l'armée, cela devient urgent».



Viola Amherd

16.03.2022, 10h12

Intervention d'Ignazio Cassis

Le président de la Confédération Ignazio Cassis prend la parole. «La guerre s'aggrave, aucun cessez le feu est en vu», annonce-t-il. Il y a des victimes civiles «par centaines, voir par milliers», selon lui.

«La situation humanitaire est catastrophique, la Russie viole le droit international», assure-t-il. Le Conseil fédéral a condamné très fermement les agissements de Moscou. «Il appelle à une désescalade et à un cessez le feu immédiat».



Ignazio Cassis

Le Conseil fédéral livre également des biens d'urgence sur place en Ukraine. Elle aide les organisations humanitaires sur place et dans les pays limitrophes.

Ignazio Cassis revient également sur les sanctions de la Suisse et le fait que Berne reprend celles de l'UE contre la Russie et le Bélarus. «Une décision en accord avec notre neutralité».

«L'intervention de l'armée était plus brutale que ce que nous avons pensé», note

Ignazio Cassis. «Le Conseil fédéral souhaite s'engager en faveur d'un désarmement nucléaire», ajoute le président de la Confédération.

La Suisse souhaite s'engager également au Conseil de sécurité de l'ONU, «car elle a les ressources et les compétences nécessaires», selon Ignazio Cassis.

16.03.2022, 09h47

L'UDC s'attaque au Parti socialiste et au Verts

L'UDC s'attaque au Parti socialiste, qui dans son programme de parti a pour ambition de supprimer l'armée. Thomas Aeschi remet en avant le besoin d'augmenter les moyens de l'armée pour se défendre. «L'Ukraine a une armée, et c'est comme ça qu'elle peut se défendre», dit-il.

L'approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires inquiète également l'UDC. L'auto-approvisionnement doit être assuré. Thomas Aeschi s'attaque également aux Verts, qui veulent stopper l'approvisionnement en gaz.

Concernant la politique de la migration, il s'attaque à la présence de «réfugiés qui ne sont pas d'origine ukrainienne» parmi ceux qui fuient la guerre en Ukraine.

16.03.2022, 09h31

Qu'en est-il des réfugiés d'Afghanistan ou encore de Syrie?

Ada Marra du Parti socialiste prend la parole.

Elle revient sur les actions déjà décidées par la Suisse depuis le début de l'invasion russe. Autant avec les sanctions décidées contre la Russie, que par l'accueil des réfugiés ukrainiens. Elle met en avant les difficultés des réfugiés d'Afghanistan ou encore de Syrie, qui ne sont pas aussi bien accueillis dans notre pays.

Ada Marra critique également l'envie d'accroître le rôle de l'armée en Suisse. Elle

croit à des solutions en lien avec des sanctions économiques. La Suisse doit pouvoir assurer son rôle diplomatique, à la place de la Turquie notamment.

16.03.2022, 09h18

«Qui veut la paix doit être prêt pour la guerre»

Damien Cottier (PLR) met en avant le fait que la Suisse suive les sanctions de l'UE envers la Russie. Un point positif pour lui.

«Qui veut la paix doit être prêt pour la guerre», annonce-t-il également pour parler du besoin de renforcer les moyens de l'armée en Suisse.

16.03.2022, 09h06

Le Centre défend la place de la Suisse au Conseil de sécurité

Le groupe du Centre met en avant les bienfaits d'un siège de la Suisse au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil fédéral doit tout mettre en œuvre selon eux pour être élu en juin.

Le Centre parle également du besoin de répondre au défi que représente l'arrivée des réfugiés ukrainiens chez nous. Il faut que les cantons et la Confédération fassent tout pour les intégrer. L'apprentissage de la langue doit être mis en avant, tout comme la scolarisation des enfants.

Il faut également faire attention à l'exploitation de ces réfugiés par des personnes malveillantes.

16.03.2022, 08h59

«Nous devons nous libérer de notre dépendance au gaz russe»

«Des millions de personnes ont dû fuir, c'est très difficile, nous aimerions les aider et pourtant nous nous sentons impuissants», met en avant Aline Trede (Les Verts).

«Nous sommes dépendants du gaz russe», dénonce-t-elle. Une inquiétude du parti politique qui souhaite se libérer de cette dépendance dans les années à venir avec de nouvelles stratégies.

«Nous pouvons œuvrer pour des négociations de paix en tant que terre d'accueil», relève encore Aline Trede.

16.03.2022, 08h50

«Nous devons penser à notre propre sécurité»

Ida Glanzmann-Hunkeler, Le Centre, rappelle comment le début de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, entrera dans l'histoire.

Elle se demande quelles lacunes doivent être comblées au sein de l'armée. Elle souhaite attendre la réponse à cette question avant d'adopter des nouveaux budgets pour l'armée. «La réalité des conséquences de cette guerre nous montre qu'en tant que Suisse nous devons penser à notre propre sécurité avant tout».

16.03.2022, 08h45

«Le budget de l'armée doit augmenter»

Maja Riniker (PLR/AR) souhaite que le Conseil fédéral mette tout en œuvre pour arrêter la guerre en Ukraine et faire respecter le droit international. Elle dénonce la situation en Ukraine, les civils tués.

«Le budget de l'armée doit augmenter», demande-t-elle. Il faut plus de moyens et de soldats. Et le PLR s'engage pour Frontex également, assure-t-elle, en lien avec les votations du 15 mai.

«Il faut se préparer pour cette crise», conclut-elle.

16.03.2022, 08h40

L'UDC s'inquiète de l'approvisionnement en énergie

Christian Imark, conseiller national de l'UDC, prend la parole. Il met en avant la crainte face à l'augmentation des prix du carburant à cause de la guerre en Ukraine. L'approvisionnement en énergie de la Suisse doit être assuré.

L'UDC met également en avant le besoin d'assurer la sécurité de la Suisse.

16.03.2022, 08h35

Début des débats sous la coupole

Les débats sur la guerre en Ukraine commencent sous la coupole.

Suivez les discussions et les interventions dans ce direct.

Articles plus anciens



Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

46 commentaires

Pratique d'asile sous enquête

Le statut de protection S, un gouffre financier et un nid à problèmes?

Côûts qui augmentent en flèche, problèmes dans la mise en œuvre... La pratique d'asile suisse et en particulier le fameux «statut de protection S» font l'objet de plusieurs enquêtes en cours au Parlement. Le dossier est très sensible.

Publié: 06:13 heures

Dernière mise à jour: 09:16 heures



Karin Keller-Sutter a réagi immédiatement au conflit en Ukraine avec le statut de protection S. Celui-ci fait l'objet d'une enquête au Parlement.

Reza Rafi

Combien de temps dure la solidarité? La guerre en Ukraine a commencé il y a huit mois et depuis, des personnes originaires de ce pays continuent à chercher refuge en Suisse. Christine Schraner Burgener, cheffe du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), a adopté ce week-end un ton dramatique. «Nous sommes confrontés à la plus grande crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale», prédisait-elle à Blick samedi.

La diplomate de 59 ans n'exclut pas que «80'000 à 120'000 personnes en quête de protection» en provenance d'Ukraine soient chez nous d'ici la fin de l'année. À cela s'ajoutent les demandeurs d'asile provenant d'autres régions en crise. Environ 3000 personnes sont concernées.

Peu après le début de la guerre en Ukraine, Karin Keller-Sutter a activé rapidement et sans bureaucratie le statut de protection S, qui permet aux Ukrainiens d'éviter le parcours du combattant habituel d'une procédure d'asile. Mais, avec l'agression russe, l'afflux a augmenté, et avec lui les coûts pour l'Etat.

Faut-il aider des réfugiés qui roulent en SUV?

De nombreuses familles d'accueil suisses ont d'abord pensé que le séjour durerait trois mois, mais la réalité s'est révélée bien plus amère, la guerre se poursuivant jusqu'à aujourd'hui. En septembre, le gouvernement a dû demander au Parlement un crédit supplémentaire de 1,2 milliard de francs pour l'asile.

La pression politique ne cesse donc d'augmenter. Ainsi, les rapports sur les problèmes concrets de mise en œuvre se multiplient — dans les communes et les cantons, on critique le principe de l'arrosoir qui permet des prestations sociales pour les personnes financièrement aisées.

À lire aussi sur l'accueil des réfugiés ukrainiens en Suisse:



10'000 personnes par mois
La Suisse se prépare à accueillir une vague de réfugiés



Berne doit modifier ses us...
Les centres fédéraux pour requérants d'asile frôlent la saturation



Réfugiés
Après (Suisse, retour)

Sur certains forums de discussion sur Internet, des images de voitures de sport et de SUV très chers avec des plaques d'immatriculation ukrainiennes circulent, avec une question provocante à la clé: la collectivité doit-elle vraiment financer ces réfugiés, notamment pour des cours de langue?

Des différences de traitement

Lors de la dernière session, l'UDC a même tenté d'abolir le statut de protection S. Mais la solidarité est encore trop forte, et l'opération s'est soldée par un cuisant échec. Pas question pour la gauche de triompher pour autant. Le camp rose-vert n'est pas non plus content, puisqu'il se plaint de l'inégalité de traitement entre les demandeurs d'asile de différentes origines. Pourquoi la famille afghane se voit-elle refuser ce que ses voisins ukrainiens reçoivent? Et les Syriens ne sont-ils pas également victimes de Vladimir Poutine en raison du bombardement généralisé de leur pays par les avions de combat russes Su-34?

Toutes ces questions sont brûlantes d'actualité sous la Coupole. Pour l'instant, le dossier est sur la table de la commission de gestion du Conseil national (CdG). Ses membres ont entrepris d'examiner le régime d'asile actuel — la sous-commission responsable du Département de la justice veut convoquer les autorités de la Confédération en charge de l'asile.

Le président de la sous-commission (il existe une sous-commission chargée de surveiller presque chaque instance), le conseiller national UDC zurichois Alfred Heer, confirme les informations en ce sens de Blick. «Lundi, la cheffe du SEM doit nous informer de l'évolution inquiétante du nombre de requérants d'asile. Celle-ci était prévisible depuis longtemps, avec les difficultés qui en découlent», estime l' élu.

1500 francs par mois et par personne

En outre, poursuit Alfred Heer, «nous demanderons quelles sont les mesures prises par le Conseil fédéral pour faire face à ce défi. Il y a urgence et les coûts explosent.» Au SEM, un porte-parole interrogé par Blick souligne que «le processus d'accueil, l'hébergement et l'encadrement ainsi que la coordination et la collaboration entre la Confédération peuvent être qualifiés de fonctionnels et d'établis, surtout au vu de l'ampleur historique de ce défi.»

Selon le SEM, les coûts de l'aide sociale, qui s'élèvent à 1557 francs par mois et par personne bénéficiant d'un statut de protection S, constituent la plus grande partie des dépenses. Les mesures d'intégration, qui coûtent 250 francs par mois et par personne, ainsi que les frais administratifs, qui s'élèvent à 552 francs par demande, sont aussi gourmands en fonds fédéraux.

En raison de ces besoins, des coûts supplémentaires d'environ 72 millions de francs sont prévus dans le domaine de l'asile. On ne sait pas quand la CdG terminera son rapport. Parallèlement aux vérificateurs de gestion, le groupe d'évaluation «Statut de protection S», mis en place par la conseillère fédérale Keller-Sutter, travaille aussi sur ce dossier brûlant. Qui comporte une inconnue majeure: combien de temps le conflit en Ukraine durera encore.

ARTICLES LES PLUS LUS

- 1** Tradition automnale
La torrée, bon braisé de Neuchâtel
- 2** Particulièrement en mer!
Les déchets plastiques inquiètent les Suisses
- 3** Xhaka se fait peur
Arsenal explose Nottingham Forest et reprend de l'avance au classement



Front | Suisse | **Le nombre de demandes d'asile explose en Suisse**

Publicité



Publié 20 octobre 2022, 22:49

GUERRE EN UKRAINE

Le nombre de demandes d'asile explose en Suisse

Berne prévoit au moins 22'000 nouvelles demandes pour 2022. Jamais depuis la crise des réfugiés de 2015 et 2016, ce nombre n'avait été si élevé.



La halle 1 de Palexpo accueille des réfugiés ukrainiens à Genève.
Laurent Guiraud/Tamedia



La guerre en Ukraine pèse lourdement sur les statistiques du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). En effet, celui-ci prévoit que le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse avoisine les 22'000, soit près de 7000 de plus qu'en 2021,

annonce-t-il dans un communiqué jeudi. Rien qu'en septembre il a enregistré 2681 demandes. Du jamais vu depuis la crise des réfugiés de 2015 et 2016, selon lui.

Publicité

De plus, quelque 2700 personnes venant d'Ukraine ont présenté une demande de statut de protection S dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA), précise-t-il.

9500 places à disposition

Les cantons, les communes et la Confédération sont sous pression. «Ils travaillent d'arrache-pied afin de préparer des places d'hébergement supplémentaires et, ainsi, offrir un lit et un toit à l'ensemble des requérants d'asile et des personnes en quête de protection», écrit le SEM. Celui-ci précise avoir prolongé l'exploitation de plusieurs bâtiments de l'armée et en exploite d'autres. Il affirme disposer d'un peu plus de 9500 places. De leur côté, les cantons sont également en train d'augmenter leur nombre de places d'hébergement dans le domaine de l'asile.

Par ailleurs, le SEM a besoin de personnel supplémentaire pour encadrer les réfugiés ayant fui l'Ukraine. L'armée lui vient en aide en fournissant des véhicules et des chauffeurs pour le transport des personnes. Du personnel pourrait aussi être fourni par l'Office fédéral de la police pour aider aux vérifications de l'identité et de la provenance des requérants.

Accélérer les procédures

Le SEM a en outre pris des mesures en vue d'accélérer encore les procédures d'asile et d'augmenter le nombre de décisions rendues chaque mois en matière d'asile. De plus, depuis le début de la crise ukrainienne, l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières soutient également le Secrétariat aux migrations.

Mais si le taux d'occupation des centres fédéraux pour requérants d'asile dépasse un niveau critique, il faudra les répartir en partie dans les cantons plus tôt qu'actuellement, prévient le SEM. «Tel serait le cas si le nombre de nouvelles demandes d'asile restait largement supérieur à 2500 par mois», précise-t-il. «Une partie des requérants ne pourrait alors pas rester dans les CFA jusqu'à la fin de leur procédure accélérée et à l'exécution de leur renvoi.»

Pour rappel, Genève avait lancé un appel à la solidarité en septembre pour trouver de nouvelles familles d'accueil. D'ici à la fin de l'année, le canton s'attend à un afflux important de personnes qui fuient la guerre. Davantage de personnes seront contraintes de fuir leur foyer en Ukraine, avait prévenu le 11 octobre le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU Filippo Grandi, après que des missiles russes se sont abattus sur Kiev et d'autres villes ukrainiennes.

(cht)

TON OPINION

Le sujet est important.



L'article est informatif.



L'article est objectif.



13

Trouvé des erreurs? [Dites-nous où!](#)

Publicité



ligue contre le cancer

Le cancer se fiche de l'âge de mon Luca. Tu peux aider.

[Plus d'infos](#)

D'AUTRES ARTICLES À LIRE



PÉNURIE D'ÉNERGIE

État-major de crise prêt à entrer en action au cas où



ÉCONOMIES DRASTIQUES EXIGÉES

Le personnel de la Confédération coûte 6 milliards aux contribuables



SUISSE

Les faillites ont pris l'ascenseur au troisième trimestre



🔗 💬 ➦ ...



SESSION

Le Conseil des États vote aussi des mesures en faveur du pouvoir d'achat

🔗 💬 ➦ ...



PUBLICITÉ

Faire des économies

Comparer les primes, modifier la franchise et obtenir d'autres conseils pour économiser.



SESSION

Prix de l'énergie: le Conseil fédéral répond aux critiques

🔗 💬 ➦ ...



SUISSE

Les récoltes plombées par l'inflation et la canicule

👍 💬 ➔ ...



TRANSPORTS PUBLICS

Le train ne coûtera pas plus cher, les tarifs pour vélos et chiens adaptés

👍 💬 ➔ ...



SUISSE

Les travailleurs de la construction sont prêts à la grève

👍 💬 ➔ ...



COÛTS DE LA SANTÉ

Berne veut promouvoir les médicaments génériques



STATISTIQUES

Plus d'un immigré sur deux ne reste pas bien longtemps en Suisse



Manque de volonté

Des familles d'accueil suisses en ont assez des réfugiés ukrainiens

La volonté des particuliers d'accueillir des réfugiés ukrainiens commence à s'effriter. Certains cantons misent plutôt sur des solutions étatiques à moyen terme. La Confédération et les cantons insistent sur la nécessité d'une discussion sur l'avenir du statut S.

Publié: 14.07.2022 à 14:19 heures

Dernière mise à jour: 14.07.2022 à 14:50 heures

Blick /ATS

Plus de la moitié des quelque 60'000 réfugiés ukrainiens présents en Suisse sont actuellement hébergés chez des particuliers. De nombreuses familles d'accueil les logent depuis plus longtemps que prévu. Selon les prévisions du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), il faut s'attendre à ce que le nombre de réfugiés ukrainiens en Suisse augmente jusqu'à 80'000 voire 120'000 d'ici fin octobre.

Certains cantons ne sont pas très sûrs que l'hébergement chez des privés soit une solution durable au-delà de quelques mois, rapporte la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'action sociale (CDAS) à Keystone-ATS.

Toujours plus de réfugiés replacés

Afin d'éviter que des familles ne soient relocalisées et que des enfants doivent changer d'école, certains cantons se tournent vers leurs propres structures, à savoir des appartements ou des structures collectives comme des EMS et des auberges de jeunesse. «Les expériences faites jusqu'à présent ont montré dans certains cantons que l'hébergement privé est plutôt bien adapté dans le sens d'une solution transitoire, mais qu'à moyen terme, d'autres solutions, étatiques, doivent être trouvées.»

Une enquête a montré que jusqu'à présent, entre 5 et 10% des personnes en fuite hébergées dans le privé ont été replacées dans des structures cantonales et communales, a déclaré la secrétaire générale de la CDAS Gaby Szöllösy à la «Neue Zürcher Zeitung» (<https://www.nzz.ch/schweiz/ukraine-fluechtlinge-kantone-stellen-schutzstatus-s-infrage-ld.1693486>). L'on s'attend à ce que ces chiffres augmentent encore davantage dans un avenir proche.

À lire aussi



Karin Keller-Sutter explique
L'afflux de réfugiés ukrainiens en Suisse est en nette diminution



Seule une fraction utilisée
Malgré la générosité suisse, peu de dons sont vraiment revers...



Surtout
2000 r ukrain un em

On sent «une certaine inquiétude»

À Zurich, 90% des quelque 2000 personnes bénéficiant actuellement du statut de protection S sont hébergées dans le secteur privé, comme l'ont également indiqué les autorités locales mardi. Des planifications pour un hébergement à plus long terme sont en cours, des villages de conteneurs sont également envisagés.

Dans plusieurs familles d'accueil, on ressent «une certaine agitation», rapporte Jörg Kündig, président de l'association des présidents de communes zurichoises, devant les médias. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) observe également des «signes de fatigue».

Interrogé à ce sujet, le Département fédéral de justice et police (DFJP) souligne que l'hébergement des personnes en quête de protection relève de la responsabilité des cantons, et ce, même lorsqu'un hébergement privé n'est plus possible. Selon lui, la grande solidarité de la population suisse est impressionnante. «La Confédération remercie les hôtes privés pour leur engagement.»

En ce qui concerne la demande du canton de Zurich que la Confédération élabore un plan d'hébergement d'urgence avant l'hiver, la CDAS précise qu'elle souhaite discuter plus en détail de cette question avec la Confédération. Le Secrétariat d'État aux migrations se coordonne étroitement avec les autres services fédéraux concernés ainsi qu'avec les cantons, les villes et les communes afin d'élaborer des solutions communes et acceptables à cet égard, explique le DFJP.

Dans ce contexte, il rappelle que la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a chargé l'ancien commandant de la police cantonale zurichoise, Thomas Würzler, d'élaborer des scénarios concernant les mouvements de fuite vers la Suisse. Ceci dans le but d'augmenter la prévisibilité pour la Confédération, les cantons, les villes et les communes.

Les cantons veulent plus de visibilité

Le DFJP rappelle en outre que les cantons peuvent faire part de leurs exigences dans le cadre de l'organe d'échange SONAS, l'État-major spécial Asile (l'organe de conduite politico-stratégique de la Confédération chargé de gérer les situations particulières et extraordinaires dans le domaine de l'asile et de l'immigration) qui se réunit régulièrement. Des solutions communes y seront élaborées.

Comme le statut de protection S expire en mars 2023, les autorités zurichoises estiment qu'il est nécessaire de savoir clairement d'ici la fin de l'année comment les choses vont évoluer. «La CDAS souhaite approfondir le plus rapidement possible avec la Confédération la question du maintien ou de la suppression du statut S», indique-t-on à ce sujet du côté des directeurs des affaires sociales.

Le DFJP précise qu'à l'heure actuelle, la poursuite des hostilités en Ukraine ne permet pas de prévoir de manière fiable quand le statut de protection pourrait être levé et quand un retour des réfugiés en Ukraine pourrait être encouragé. Le SEM suit toutefois de près l'évolution du conflit. «Si la situation en Ukraine devait se modifier fondamentalement, des adaptations du statut de protection en Suisse seraient possibles – en tenant compte également des développements au niveau de l'Union européenne.»

ARTICLES LES PLUS LUS

- 1** Restaurant trois étoiles
Gagnez un repas pour 2 à l'Hôtel de Ville de Crissier
- 2** Menace nordique
Deux Finlandais sur le podium de la semaine
- 3** Nouveau revers pour Liz Truss
Débandade au Royaume-Uni: la ministre de l'Intérieur jette l'éponge



Journal du parti

Franc-parler juin 2022

Non à un Eldorado migratoire en Suisse

23. juin 2022, Michaël Buffat, conseiller national, Vuarrens

Le statut de protection S pour les réfugiés ukrainiens ne doit être appliqué que temporairement. La gauche veut pourtant étendre ces prestations à toutes les catégories d'asile. Nous devons mettre un terme à ces velléités.



La plupart des demandeurs d'asile sont des réfugiés économiques et devraient donc quitter la Suisse. Toutefois, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qui statue sur les demandes, poursuit depuis des années une autre politique. En effet, le taux de reconnaissance des demandes d'asile des réfugiés est de 34.7%. Le taux de protection des personnes « admises à titre provisoire » s'élève même à 59.1%. En clair, 6 demandeurs d'asile sur 10 peuvent rester légalement en Suisse pour toujours et bénéficient de prestations telles que le système scolaire, le système de santé et la sécurité sociale. Avec le statut de protection S, introduit pour la première fois par le Conseil fédéral, une autre catégorie a été créée qui fera longtemps encore l'objet de tensions politiques, ce même si la guerre en Ukraine devait être terminée.

Les réfugiés sur un pied d'égalité avec les autochtones

Les milieux de gauche et les ONG s'offusquent depuis des années de la distinction faite entre les réfugiés et les « personnes admises à titre provisoire », ce en raison de la Convention de Genève sur les réfugiés, introduire après la Deuxième Guerre mondiale. Les personnes dont la vie ou l'intégrité physique est menacée doivent recevoir une protection et être assimilées à la population locale, en vertu du droit international. Selon le SEM, près de 70% des Erythréens sont reconnus comme « réfugiés ». Idem pour les personnes en provenance de Turquie. Les personnes provenant de régions en guerre comme la Syrie (85%) ou l'Afghanistan (84%) ne sont pas reconnues comme réfugiées, mais tout de même admises à titre provisoire. En tant que personnes déplacées par la guerre, elles ne tombent pas automatiquement sous le coup de la Convention de Genève relative au statut de réfugié, mais, comme on ne peut pas envisager qu'elles retournent chez elles, elles sont « admises provisoirement ». Ces personnes ont moins de privilèges que les réfugiés « reconnus ». Le tableau suivant nous permet d'y voir plus clair :

	Réfugiés reconnus	Personnes admises à titre provisoire	Statut de protection S
Procédure d'asile	Oui, 50 jours en moyenne	Oui, 50 jours en moyenne	Aucune, papiers disponibles en quelques jours
Aide sociale	Selon la CSIAS, comme les autochtones	Réduite (-40%)	Réduite (-40%)
Assurance maladie	Oui, comme les autochtones	Oui, comme les autochtones	Oui, comme les autochtones
Droit de travailler	Oui	Oui	Oui
Regroupement familial	Oui, immédiatement	Au plus tôt après 3 ans, si pas dépendant de l'aide sociale	Oui, immédiatement
Libre choix du logement	Oui	Non	Oui, mais limité
Voyage dans le pays d'origine	Non	Non	Oui
Liberté de voyager	Oui, mais limité	Non, sauf cas exceptionnels	Oui
Droit au permis de séjour	Oui	Après 5 ans, demande de cas de rigueur	Après 5 ans, automatique
Forfait d'intégration	1x CHF 18'000.- par personne	1x CHF 18'000.- par personne	1x CHF 3'000.- par personne en 2022. Et après ?

Pas d'offre « all-inclusive »

En raison de la guerre en Ukraine, le Conseil fédéral a, pour la première fois, décidé d'activer le statut de protection S pour les personnes en provenance d'Ukraine. Dès lors, ces personnes ne font pas l'objet d'une procédure d'asile ; elles bénéficient d'avantages considérables par rapport aux personnes admises à titre provisoire et c'est justement cela qui se transforme en munition pour la gauche et les ONG. Du point de vue de l'égalité de traitement, il est assez difficile d'argumenter pourquoi certaines personnes peuvent disposer de certains privilèges et pas d'autres. Il est dès lors d'autant plus important pour la Suisse de revenir aussi vite que possible à son système d'asile et que le statut de protection S ne soit appliqué que de manière temporaire et limitée dans le temps. En outre, le système Schengen-Dublin est suspendu depuis des mois. La pression sur la Suisse s'en trouve une fois encore fortement augmentée. Les personnes originaires d'Ukraine peuvent ainsi fuir vers les pays voisins, puis immigrer malgré tout en Suisse et obtenir un statut de protection S. Il n'est donc pas étonnant qu'un million de personnes se soient déjà réfugiées en Moldavie, mais qu'entre-temps, seules 100'000 personnes en quête de protection s'y trouvent encore. Nous devrions donc nous recentrer sur l'essentiel, ce dans toute notre politique d'asile ; au lieu d'étendre les privilèges, nous devons les réduire. La Suisse doit accorder sa protection aux personnes qui en ont besoin, mais il ne faut pas confondre cela avec une offre « all inclusive ».



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Conseil fédéral

Ukraine : le Conseil fédéral active le statut de protection S pour les Ukrainiens

Berne, 11.03.2022 - Les personnes chassées d'Ukraine par la guerre recevront en Suisse le statut de protection S. Le Conseil fédéral a pris cette décision le 11 mars 2022 pour que ces personnes reçoivent rapidement un droit de séjour sans devoir passer par une procédure d'asile ordinaire. Lors de la consultation, l'activation du statut de protection S a été approuvée à l'unanimité.

En deux semaines, plus de deux millions de personnes ont quitté l'Ukraine en direction de l'espace Schengen. Le Conseil fédéral s'attend à ce qu'elles soient de plus en plus nombreuses à venir aussi en Suisse en quête de protection. Les Ukrainiens peuvent entrer sans visa dans l'espace de Schengen et y séjourner jusqu'à 90 jours.

Pour accorder une protection aux réfugiés rapidement et sans complications bureaucratiques, le Conseil fédéral a activé pour la première fois le statut de protection S, à partir du samedi 12 mars 2022. Ce statut permet d'octroyer une protection collective à un groupe déterminé pour la durée d'une menace grave, en particulier en cas de guerre. Le droit de séjour en Suisse est limité à un an mais peut être prolongé. Le statut S permet le regroupement familial et correspond dans une large mesure à la solution adoptée par les États membres de l'UE.

Adaptations concernant l'accès à l'emploi et la liberté de voyager

Le statut S sera donné aux Ukrainiens et à leur famille, mais également aux ressortissants d'États tiers chassés par la guerre, à la condition qu'ils aient eu avant de partir un titre de séjour légal valable en Ukraine et qu'ils ne puissent pas rentrer de manière sûre et durable dans leur pays d'origine. Le statut S ne sera pas accordé aux personnes qui ont déjà obtenu un statut de protection dans un autre État de l'UE.

La Conseil fédéral a adapté dans l'ordonnance certains points du statut de protection S tel qu'il est défini dans la loi sur l'asile. Le délai de trois mois avant de pouvoir travailler est supprimé. Le Conseil fédéral autorise aussi l'exercice d'une activité lucrative indépendante. L'accès complet au marché du travail et à l'école est garanti. Le Secrétariat d'État aux

migrations examine actuellement avec les cantons si des mesures d'encouragement à l'apprentissage des langues doivent être mises en place. Enfin les personnes bénéficiant du statut S pourront voyager librement.

Large soutien des cantons, des communes, des villes et des œuvres d'entraide

Le Conseil fédéral s'était déjà prononcé en faveur de l'activation du statut S le 4 mars 2022, sous réserve des résultats de la consultation lancée auprès des cantons, des communes, des villes, des œuvres d'entraide et de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. Une grande majorité des milieux consultés ont explicitement approuvé l'introduction du statut de protection S pour les personnes fuyant l'Ukraine et les adaptations relatives à l'exercice d'une activité lucrative et à la liberté de voyager.

Adresse pour l'envoi de questions

Information et communication SEM, medien@sem.admin.ch

Liens

[Fiche d'information « Statut de protection S »](#) ↗

Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html> ↗

Département fédéral de justice et police

<http://www.ejpd.admin.ch> ↗

Secrétariat d'Etat aux migrations

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html> ↗

Dernière modification 17.12.2021



S'abonner aux communiqués

<https://www.sem.admin.ch/content/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87556.html>